

**Assemblée générale**

Distr. générale
11 septembre 2000
Français
Original: anglais

**Cinquante-cinquième session
Troisième Commission**

Questions renvoyées à la Troisième Commission**Lettre datée du 11 septembre 2000, adressée au Président
de la Troisième Commission par le Président de l'Assemblée générale**

J'ai l'honneur de vous communiquer les décisions adoptées par l'Assemblée générale à la 9e séance plénière de sa cinquante-cinquième session en ce qui concerne les questions renvoyées à la Troisième Commission.

J'appelle votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session qui figurent dans la section II du rapport du Bureau (A/55/250). Ces recommandations ont été approuvées par l'Assemblée générale également à sa 9e séance plénière.

J'appelle aussi votre attention sur le paragraphe 49 et la partie pertinente du paragraphe 64 du rapport concernant l'ordre du jour des grandes commissions.

J'apprécierais vivement votre coopération à cet égard.

(Signé) Harri Holkeri

Annexe

Questions renvoyées à la Troisième Commission

1. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille (point 103).
2. Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées (point 104).
3. Prévention du crime et justice pénale (point 105).
4. Contrôle international des drogues (point 106).
5. Promotion de la femme (point 107).

[L'Assemblée générale a décidé de renvoyer le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les opérations, la gestion et le budget du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme à la Deuxième Commission, pour examen, au titre du point 96 (Activités opérationnelles de développement).]
6. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » (point 108).
7. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires (point 109).
8. Promotion et protection des droits de l'enfant (point 110).
9. Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones (point 111).
10. Élimination du racisme et de la discrimination raciale (point 112).
11. Droit des peuples à l'autodétermination (point 113).
12. Questions relatives aux droits de l'homme (point 114) :
 - a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme;
 - b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
 - c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux;
 - d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne;
 - e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.

13. Rapport du Conseil économique et social (chap. I et III à V, chap. VII (sect. A à C et I) et chap. IX) (point 12).

[L'Assemblée générale a décidé que les chapitres du rapport indiqués ci-après seraient également renvoyés à la plénière ainsi qu'aux Deuxième et Cinquième Commissions, comme suit :

- a) Chapitres I, VII (sect. B et C) et IX : séances plénières et Deuxième et Cinquième Commissions;
 - b) Chapitres III à V et VII (sect. A) : séances plénières et Deuxième Commission.]
-